CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur au 1er mars 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS Mini-relevés	0,30 €/ALERTE REÇUE
Tenue de compte	2,00 €/MOIS soit, pour information 24,00 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé) Mastercard ou Visa	49,95 €/AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	22,30 €/AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,15 €/RETRAIT À PARTIR DU 3ÈME RETRAIT/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement Sécuricompte	2,00 €/MOIS soit, pour information 24,00 €/AN
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par Internet	 6,00 €/VIREMENT GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) Exception : gratuit pour impôts, fournisseurs d'énergie et dons aux associations caritatives et œuvres sociales ouvrant droit à réduction d'impôt selon les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts	5,00 €/OPÉRATION[1]
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	 8,00 € 80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.2**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.5**

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance **P.7**

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement **P.8**

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA/ TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services **P.13**

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre EKO
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : le Compte à Composer Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents **P.22**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits P.24

Découvert
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et Placements financiers P.27

Épargne bancaire
Placements financiers

Offres pour les jeunes P.33

Opérations à l'étranger P.35

Chèque
Autres opérations

Assurances et Prévoyance P.36

Assurance pour vous et vos proches
Assurance pour vos biens
Assurance pour vous protéger au quotidien
Assurance Emprunteur
Assurance de la Banque au Quotidien

Succession P.37

Autres services P.38

Banque Privée
Protection des particuliers
Mon Sécuri Coffre +
Magazines

Résoudre un litige P.42

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nmp (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte▲●	GRATUIT
Ouverture de compte de campagne électorale	206,00 €/COMPTE
Retrait du co-titulaire du compte joint (débité sur compte désolidarisé)	40,65 €
Ajout d'un co-titulaire sur compte joint	40,65 €
Transformation compte professionnel en compte privé et inversement	40,65 €
Changement d'adresse▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole▲	

Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base**. Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané, (ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance), des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse. **Le guide de la mobilité bancaire est disponible sur simple demande, vous pouvez également le retrouver sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nmp**

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Relevés de compte[1]

	Papier	e.relevé[2]
Relevé mensuel▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	2,10 €/MOIS	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	3,40 €/MOIS	GRATUIT
Relevé journalier	20,15 €/MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte (1 à 11 mois)	13,70 €/RELEVÉ	
Par année pleine au-delà (de 1 à 5 ans)	119,25 €/AN/COMPTE	GRATUIT
Pour les années suivantes jusqu'à 10 ans maximum	102,30 €/AN/COMPTE	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)		
• Annuel	42,80 €/RELEVÉ	
• Semestriel	24,40 €/RELEVÉ	
• Trimestriel	15,65 €/RELEVÉ	
Option d'envoi : une enveloppe par compte	2,15 €/MOIS	
Option d'envoi : une enveloppe par personne avec autant de relevés que de comptes	1,65 €/MOIS	
Option d'envoi : une enveloppe par personne avec un relevé regroupant tous les comptes	1,10 €/MOIS	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

[1] Les relevés de compte Bis et Ter sont facturés à l'identique du 1er relevé.

[2] Les e-relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole en Ligne », à la rubrique e-Documents.

Tenue de compte

Tenue de compte▲●	**2,00 €/MOIS**
Frais de gestion de compte inactif [1]▲●	**30,00 €/AN**
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire▲●	**GRATUIT**
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	**1,05 €/MOIS**

Services en agence

Versement d'espèces▲●	**GRATUIT**
Remise de chèque(s)▲●	**GRATUIT**
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque▲● A partir du 2ème retrait annuel[2]	**5,00 €**
Retrait d'espèces de dépannage[3]	
A partir du 2ème retrait annuel	**5,00 €**
Dans une agence d'autres Caisses Régionales du Crédit Agricole (mise à disposition de fonds)	**25,90 €**
Ouverture coffre (perte clé)	**SUR DEVIS**
Location coffre saisonnière	**43,90 €/MOIS**
Frais de location de coffre-fort annuels	
• Coffre 0/27 dm³	**140,35 €**
• Coffre 28/43 dm³	**164,75 €**
• Coffre 44/99 dm³	**220,25 €**
• Coffre catégorie 1	**92,80 €**
• Coffre catégorie 2	**108,70 €**
• Coffre catégorie 3	**134,00 €**
• Coffre catégorie 4	**242,40 €**
• Coffre catégorie 5	**485,15 €**

Frais de recherche de documents[4]

Réédition chèque, relevé d'opérations, contrat, attestation	**19,55 €/DOCUMENT[5]**
Situation de compte, portefeuille, cotisations :	
• Forfait par compte de même nature	**119,25 €**
• Forfait par compte de même nature pour 2 à 3 comptes	**179,00 €**
• Forfait par compte de même nature pour 4 comptes et +	**238,65 €**
Attestation d'avoir remise en agence	**11,00 €**
Frais de lettre accréditive	**25,90 €**

Le Change

	Chèques de voyage		Billets de banque
	En €	Autres devises	Autres devises
Achat	**1,50 % du montant de la transaction minimum 3,50 €**	**3,50 € + cours de change**	**3,50 € + cours de change**
Vente	**-**	**-**	**3,50 € + cours de change**

[1] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.
[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence, sauf détenteur de la carte Libre Service Agence.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées ou dans une agence d'autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.
[4] Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.
[5] Un document : document de même objet et pour la même période.

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet (Crédit Agricole En Ligne Vision) Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	**GRATUIT**
Service de banque à distance par Internet ▲● (Crédit Agricole En Ligne Action) Services inclus dans Crédit Agricole En Ligne Vision + virements externes SEPA	**GRATUIT**
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	
Invest Store Initial	**GRATUIT**
Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres par an	**GRATUIT**
• Moins de 12 ordres par an	**150,00 €**
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 29 et suivantes, rubrique Epargne et Placements financiers	
Service d'agrégation de comptes[1] Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	**GRATUIT**

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet **www.credit-agricole.fr/ca-nmp**
- Nos applications mobiles — **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
  - Ma Banque
  - Envoyer de l'argent avec Wero[2] — **GRATUIT**
  - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin[3]
  - Paiement Mobile : téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet

Téléphone avec Filvert service vocal

098 098 18 18 (appel non surtaxé) Service disponible 7j/7 - 24h/24	**GRATUIT**

[1] Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

[2] Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile ou d'un e-mail.

[3] Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail

Alertes par e-mail	GRATUIT
Mini-relevés (hebdomadaire)	0,30 €/SMS
Alerte écopage/solde disponible/mise à disposition des moyens de paiement/souplesse du découvert	0,30 €/SMS
Alerte temps réel de gestion/achat à distance	0,90 €/SMS
Alerte sécurisation sur plus-values OPC par SMS	
• < 11 SMS par an	GRATUIT
• 11 à 20 SMS par an	1,10 €/AN*
• 21 à 30 SMS par an	2,10 €/AN*

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait

CATÉGORIES DE CARTE	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'autre carte ▲●	22,30 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
- Mastercard à autorisation systématique	38,55 €/AN	
- Mastercard EKO	40,90 €/AN	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard standard	49,95 €/AN	49,95 €/AN
- Mastercard Globe Trotter	49,95 €/AN	
- Visa classic	49,95 €/AN	49,95 €/AN
- Gold Mastercard/Visa Premier	140,00 €/AN	140,00 €/AN
- World Elite Mastercard/ Visa Infinite		340,00 €/AN

Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte sauf L'Autre Carte, Visa Infinite et Mastercard World Elite, réduction immédiate de 30 % sur la prochaine cotisation annuelle de la carte la moins chère (avantage tarifaire pouvant être soumis à évolution).

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact.

* Gratuit pour les détenteurs du service Invest Store Intégral.

BONUS COTISATION (pour les contrats carte souscrits avant sept.2021) 0,04 € à valoir sur la prochaine cotisation annuelle carte pour chaque paiement et retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, dans la limite maximum du montant de la cotisation annuelle due et dans la limite d'un montant minimum de un euro. Les cartes Gold Mastercard, Visa Premier, World Elite Mastercard et Visa Infinite sont éligibles au Bonus Cotisation. Les cartes Gold Mastercard et Visa Premier incluses dans l'offre Premium (p.14), de même que les cartes World Elite Mastercard et Visa Infinite incluses dans l'offre Prestige (p.13) ne bénéficient pas du Bonus Cotisation.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Standard Mastercard Cartwin[1]	53,35 €/AN	53,35 €/AN
Gold Mastercard Cartwin[1]	140,95 €/AN	140,95 €/AN
Visa Cartwin[1]	53,35 €/AN	
Visa Premier Cartwin[1]	140,95 €/AN	

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence[2]	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire[3]	28,95 €/AN

Autres cartes de retrait et paiement hors commercialisation

Carte Maestro	38,55 €/AN
Carte de crédit renouvelable Open[4]	29,50 €/AN

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[5] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)●	GRATUIT
Autres paiements par carte[6] Cartes World Elite et Visa Infinite	GRATUIT

Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
- Frais 2 % DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,30 €
- Frais de conversion monétaire[7]

Autres paiements par carte[8]
- Frais 2 % DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,30 €
- Frais de conversion monétaire[7]

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

[1] Les cartes Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de CREDIT » au recto. Le client peut choisir si ses opérations sont débitées au comptant ou à crédit directement imputées sur le crédit renouvelable auquel la carte est rattachée.
Les retraits au comptant sont toujours débités immédiatement sur le compte associé. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client : carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour. La carte Cartwin porte en sus la mention « DEBIT ». carte à débit différé (pour la Mastercard Cartwin et la Gold Mastercard Cartwin uniquement) : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.
Le montant de la cotisation est hors cout du crédit.

[2] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

[3] Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre Caisse Régionale ou tous distributeurs Crédit Agricole de France selon votre contrat.

[4] La carte Open est une CARTE DE CREDIT, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « CARTE DE CREDIT ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement au jour le jour sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Elle porte la catégorie « DEBIT ». Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

[5] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230 du 14 juillet 2021).

[6] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.

[7] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro[1] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
L'autre carte▲●	GRATUIT	1,05 €/RETRAIT dès le 1er RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique	GRATUIT	1,15 €/RETRAIT à partir du 3ème RETRAIT/MOIS
Maestro	GRATUIT	1,15 €/RETRAIT à partir du 3ème RETRAIT/MOIS
Mastercard EKO	GRATUIT	1,05 €/RETRAIT au-delà de 25 RETRAITS/AN
Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	1,15 €/RETRAIT à partir du 3ème RETRAIT/MOIS
- Mastercard Standard/Visa Classic - Mastercard Cartwin/Visa Cartwin - Carte Supplétis	GRATUIT	1,15 €/RETRAIT à partir du 3ème RETRAIT/MOIS
- Gold Mastercard/Visa Premier - Gold Mastercard Cartwin/Visa Premier Cartwin - Visa Infinite/ World Elite Mastercard	GRATUIT	GRATUIT

Autres retraits[2]

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ou retraits d'espèces par carte[2]	
• Frais fixes	4,05 €/RETRAIT
• Frais proportionnels au montant du paiement	1,75 %
• Frais de conversion monétaire[3]	
Retrait cash à l'étranger	1,75% du montant de l'opération + 6,70 €

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) à la demande du client	8,95 €
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Commande de carte en urgence	18,95 €
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	11,35 €
Refabrication de la carte en cas de détérioration ou défectuosité	GRATUIT
Refabrication de la carte (suite à perte, vol)	12,60 €
Verrouillage temporaire de la carte (carte égarée)	GRATUIT
Modification du plafond de la carte pour une période déterminée à la demande du titulaire de la carte, en agence	
• Toutes Cartes	10,00 €
Recherche sur retrait ou paiement carte	19,55 €/OPÉRATION
Demande de retour de fonds suite à un paiement autorisé	50,00 €/DEMANDE

[1] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

[2] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

[3] Sauf Carte Visa Infinite/Carte Word Elite (retraits GRATUITS).

[4] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

Frais d'opposition de la carte par le titulaire	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif	**GRATUIT**
Envoi à l'étranger d'une carte bancaire de remplacement sauf gamme Mozaïc	**104,25 €**

Virements

Virement SEPA[1]

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA[1].

Emission d'un virement SEPA classique ou instantané[2]▲●

VIREMENT SEPA CLASSIQUE OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses Régionales hors NMP) appartenant à l'EEE[3]	GRATUIT	6,00 €
• Vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse	14,50 €	TARIF Vir Int[4]
VIREMENT SEPA CLASSIQUE PERMANENT	**Internet**	**Agence**
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses Régionales hors NMP) appartenant à l'EEE[3]	GRATUIT	1,75 €
• Vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse	14,50 €	TARIF Vir Int[4]
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais de rejet de virement émis	7,25 €	7,25 €
VIREMENT SEPA INSTANTANÉ OCCASIONNEL	**Internet**	**Agence**
Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses Régionales hors NMP) appartenant à l'EEE[3]	GRATUIT	6,00 €
Frais par virement occasionnel vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse	14,50 €	TARIF Vir Int[4]

Réception d'un virement SEPA ▲●

• depuis un compte Caisse Régionale NMP ou d'une autre banque appartenant à l'EEE[2]	GRATUIT
• depuis un compte d'une autre banque au Royaume-Uni ou en Suisse	21,00 €
Réception d'un virement instantané SEPA ▲●	GRATUIT

Via WERO[5] - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque	
Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●/d'un virement Instantané SEPA ▲●	GRATUIT

Autres opérations sur virement

Virement spécifique orienté trésorerie	27,30 €
Demande de rappel de virement SEPA-Virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	17,60 €
Frais de recherche simple sur virement	19,55 €/VIREMENT
Frais de recherche complexe sur virement	SUR DEVIS
Demande de retour de fonds suite à un paiement autorisé	50,00 €/DEMANDE

[1] Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 41) :
[2] Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni, cette liste est susceptible d'évoluer.

[3] EEE : Espace Economique Européen (voir p.41).
[4] Tarif Vir Int : Tarifs Virements Internationaux.
[5] Voir renvoi 3 p.7.

Virement International

Opération libellée en euro hors zone EEE[1] ou en devises

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10 % sur la partie de l'opération ≤ à 50 000 € et 0,05 % au-delà avec un montant minimum de 18,55 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE[1], les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque. En cas de virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, l'ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire. Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

ÉMISSION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL	
Emission d'un virement international occasionnel	
Frais par virement émis en agence	
• Dont la contre-valeur ≤ à 50 000 €	26,50 €
• Dont la contre-valeur > à 50 000 €	39,50 €
Frais de mise en place d'un virement permanent	11,75 €
Frais par virement permanent	
• Dont la contre-valeur ≤ à 50 000 €	26,50 €
• Dont la contre-valeur > à 50 000 €	39,50 €
Frais de non-exécution d'un virement permanent pour défaut de provision	GRATUIT
Option frais à charge du donneur d'ordre uniquement vers un pays non membre de l'EEE[1] (proportionnels au montant du paiement)	0,155 %
minimum	25,75 €
par virement émis sur Internet	
• Dont la contre-valeur ≤ à 50 000 €	20,80 €
• Dont la contre-valeur > à 50 000 €	31,45 €
Majoration Virement Express	NOUS CONSULTER
RÉCEPTION D'UN VIREMENT INTERNATIONAL	
Réception d'un virement international▲●	
Frais par virement	21,00 €

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

Révocation gratuite et opposition de prélèvement SEPA (Internet/agence)	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	5,00 €/OPÉRATION [2]
Information premier prélèvement SEPA	1,05 €
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	
• Jusqu'à 50 chèques	GRATUIT
• Remises supérieures à 50 chèques	2,85 € par tranche de 50 CHÈQUES
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	
• en recommandé sans AR à la demande du client	8,95 €
• en pli simple à la demande du client	1,90 €
Frais de destruction de chéquier	11,35 €
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	20,60 €
Chéquier souche gauche	6,25 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲[3]	17,05 €
Carnet de remises de chèques (frais de poste inclus)	3,45 €

[1] EEE : Espace Economique Européen (voir p.41).
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Dans la limite de 2 formules de chèque de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaire de base.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus). Cf page 34.

Offre Prestige

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[1] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	38,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte[3]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro[1] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	38,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces en euro[1] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[2]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[3]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

Offre Premium

Gestion du compte	16,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[4] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement instantané SEPA	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an[5]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[6]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	

[1] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[3] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[4] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[5] Au-delà des 10 virements inclus, se référer à la page 12 pour la tarification des virements NON SEPA.
[6] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	16,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 2/an	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	
Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[2] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	
Paiement par carte[1]	
En euro[2] dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an[3]	
Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[4]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium	
• Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

Offre Essentiel

Gestion du compte	10,00 €/MOIS DONT 1,00 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[5] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
[3] Au delà des 10 paiements par carte inclus, se référer à la page 12 pour la tarification des paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.
[4] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[5] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	10,00 €/MOIS DONT 1,00 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement instantané SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[1]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
Retrait d'espèces par carte[2]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	
Retrait d'espèces en euro[3] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[3] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[2]	
En euro[3] dans un pays de l'EEE	

Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus[4]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements « Allô Expert Merci pour l'info» 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.
[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
[3] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).
[4] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre EKO

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard EKO » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	2,00 €/MOIS
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

Bon à savoir !

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.
En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 €/CHÈQUE
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 €/CHÈQUE

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre EKO, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé[1]

LE SOCLE	
Tenue de compte	1,00 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	
Envoi carte à domicile en pli simple à la demande du client	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'autre carte »	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Exonération pour l'ensemble des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque/mois	
Fourniture de Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois/an)	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	

[1] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du Code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Compte Service Crédit Agricole (CSCA)

CSCA Equilibre Quercy Rouergue	6,30 €
CSCA Equilibre, Equilibre Sud Alliance, Equilibre PIO Bis	7,40 €
CSCA Optimum Quercy Rouergue	9,00 €
CSCA Optimum, Optimum Sud Alliance	9,90 €
CSCA Initial	4,20 €
CSCA Sérénité	9,00 €
CSCA Prélude, Prélude Initio	4,20 €
Compte Sud Alliance	14,20 €
Super Compte Alliance	15,20 €
Compte Crédit Agricole	9,50 €
Facilité Caisse	8,00 €

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,70 €/MOIS*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements) en pli simple	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p.38)	

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit après le 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs[1]	De 1 à 500 €	2,50 €/MOIS
	De 501 € à 1000 €	3,45 €/MOIS
	De 1001 à 2000 €	4,50 €/MOIS
	2001 € et +	5,90 €/MOIS

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT souscrit jusqu'au 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert : versement de revenus complémentaires en cas de coup dur • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs[2]	De 1 à 300 €	1,50 €/MOIS
	De 301 € à 800 €	2,70 €/MOIS
	De 801 à 1200 €	4,00 €/MOIS
	De 1201 à 2000 €	4,95 €/MOIS
	2001 € et +	5,95 €/MOIS

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (voir p.38)

[1] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €) selon la tranche choisie.

[2] Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement et effets personnels : Assurance SécuriCOMPTE Plus[1] SécuriCOMPTE Premium	STANDARD : 3,20 €/MOIS dont SécuriCOMPTE+ : 1 € PREMIUM 4,95 €/MOIS dont SécuriCOMPTE Premium : 3,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Commande de carte en urgence	
Réédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance Assurance SécuriWEB SécuriWEB Premium	STANDARD : 3,50 €/MOIS dont SécuriWEB web : 0,55 € PREMIUM 4,45 €/MOIS dont SécuriWEB web Premium : 1 €
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte achat à distance (mensuelle) • Mini relevés (1/semaine) • Alerte temps réel de gestion	

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte	2,00 €/MOIS
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Emission et réception de virements non SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	

[1] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	2,00 €/MOIS
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[1]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraine l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation. L'exonération de facturation des prestations s'applique uniquement à la carte Globe Trotter détenue dans le cadre de l'offre Globe Trotter.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**compris entre 4,50 € et 5,55 €**
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**compris entre 5,56 € et 7,75 €**
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**compris entre 7,76 € et 10,00 €**
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	**égal à 10,01 € et PLUS**

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Pour les 18-25 ans inclus	**-50 % de réduction supplémentaire**
A partir du 2ème Compte à Composer et suivants	**-30 % de réduction supplémentaire**

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)	
• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €
Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	
• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €
Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique	GRATUIT

Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

Opérations Particulières

Frais unitaires de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	20,95 €
Frais annuels de retour de courrier	56,75 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	89,00 €
Si mesure exécutoire inopérante (solde débiteur)	19,15 €
Frais par paiement direct de pension alimentaire	89,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public, dans la limite d'un plafond de 89,00 €
Si mesure exécutoire inopérante (solde débiteur)	plafond de 19,15 €
Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	36,90 €/CHÈQUE

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20,00 €
En cas d'interdiction bancaire : • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	15,60 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	6,75 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1]	
• Montant du chèque ≤ à 50,00 €	30,00 €/CHÈQUE
• Montant du chèque > à 50,00 €	50,00 €/CHÈQUE
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours suivant le premier rejet)	
Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	GRATUIT

[1] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Frais par ordre de paiement rejeté pour défaut de provision[1]	
• Si paiement < 20,00 €	**Montant du paiement**
• Si paiement ≥ 20,00 €	**20,00 €**
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	**GRATUIT**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	**GRATUIT**
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision[1]	
• Si paiement < 20,00 €	**Montant du paiement**
• Si paiement ≥ 20,00 €	**20,00 €**

Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
- Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
- Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

25,00 €/MOIS

Bon à savoir !

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur livret, Livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de développement durable et solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

[1] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Découverts et Crédits[1]

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Découvert

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	INDICE DE RÉFÉRENCE + MARGE
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE[2] : versements de revenues complémentaires en cas de coup dur	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à un mois et égal ou inférieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Montant minimal d'intérêts débiteurs entraînant une perception	0,10 €
Frais de dossier/de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SécuriTRESORERIE[2] : versements de revenues complémentaires en cas de coup dur	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

[1] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.
[2] Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » (voir p.39).

Autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE
Frais de dossier	GRATUIT
Frais de renouvellement	GRATUIT
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur facultative en couverture du découvert[1]	FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis ou Mon Crédit Dispo du Crédit Agricole Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis

- Une carte Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger (sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette) et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement.
- Une assurance emprunteur [1] : de 0,20 % à 0,30 % par mois, sur le montant utilisé/du solde restant dû, selon l'option choisie et l'âge de l'assuré (décès, PTIA...).

Frais de dossier	GRATUIT

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ	NOUS CONSULTER
Eco-prêt « Habiter Mieux ou Sérénité »	NOUS CONSULTER
Regroupements de crédits [Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation et immobilier. Conformément à la réglementation, si le prêt comprend un ou plusieurs prêt(s) immobilier(s) dont le(s) montant(s) dépasse(nt) 60% du montant total, le droit du crédit immobilier, et non celui du crédit à la consommation s'appliquera.	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier[1]	1 % du capital emprunté MINIMUM 80,00 €
Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance Emprunteur[2]	NOUS CONSULTER

[1] Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Prêt à Taux Zéro, Eco-PTZ, Prêt Epargne Logement.
[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » (voir p. 39).

Crédits Immobiliers

Crédit Immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco PTZ	NOUS CONSULTER
Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt Conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt Épargne Logement	NOUS CONSULTER
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Frais de dossier[1] • Montant minimum • Sur le prêt PAS (prêt à l'accession sociale)	1 % du capital emprunté 850,00 € 500,00 € MAXIMUM
Assurance Emprunteur[2]	NOUS CONSULTER

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte à débiter[3]	30,70 €/PRÊT
Modification sur financement réalisé - date d'échéance	47,50 €/PRÊT
Modification sur financement réalisé - périodicité	47,50 €/PRÊT
Accords et attestations diverses liés aux prêts en cours	22,40 € MAXIMUM 67,20 €
Attestations diverses liées aux prêts soldés	22,40 €
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution et par prêt)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement • Crédit Consommation • Crédit Immobilier	 GRATUIT MINIMUM 25,45 €/MAXIMUM 76,35 €
Réaménagement de taux du prêt, ou Désolidarisation d'emprunteur, ou Changement de garantie, ou Rajout d'emprunteur, ou Réaménagement du prêt autre que le taux, • Frais de dossier en % du capital restant dû • Minimum/Maximum	 0,50 % 566,00 €/1 030,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	31,95 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises à compter du 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement de crédit consommation	31,95 €
Report d'échéance	47,50 €

[1] Non applicable pour certains prêts réglementés, dont Prêt à Taux Zéro, Eco-PTZ, Prêt Epargne Logement.
[2] Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica, voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » (voir p. 39).
[3] Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

Activation par le client d'une option du crédit habitat (sous réserve du respect des conditions du contrat)	GRATUIT si l'option est prévue au contrat
Changement d'objet du prêt (forfaitaire par dossier de crédit)	1 648,00 €
Renouvellement de garantie (forfaitaire par prêt hors refacturation des frais de formalités)	47,50 €
Situation emprunteur	25,45 €
Nantissement contrat d'épargne :	
• Contrat Crédit Agricole	150,50 €
• Contrat externe	297,65 €
Dossier accordé sans suite	0,75 % du nominal MAXIMUM 154,50 €
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit (forfaitaire/opération)	117,10 €
Étude dossier de mainlevée de garantie hypothécaire partielle (forfait)	206,00 €
Mainlevée sur nantissement assurance-vie et Compte-titres détenus au Crédit Agricole	GRATUIT
Mainlevée opposition assurance	GRATUIT
Nantissement de parts de SCPI	681,85 €

Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque : Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque : Compte Épargne Logement, Plan Épargne Logement, Plan Épargne Populaire	257,50 €
Mandat d'épargne/Mandat d'épargne + [1]	
• **Offre Tandem +**	3,70 €/MOIS
• **Offre Tandem**	2,05 €/MOIS
Anciennes offres (hors commercialisation depuis le 13/10/2013)	
• **Tandem patrimonial/Tandem +**	3,70 €/MOIS
• **Tandem/Opale/Patri Retraite**	1,65 €/MOIS

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux bruts en vigueur	NOUS CONSULTER

[1] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Épargne moyen/long terme

Les Dépôts À Terme et le Plan Épargne Logement

Ouverture	**GRATUIT**
Taux bruts en vigueur	**NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite (PER individuel assurance vie)[1]

Droits d'entrée	**NOUS CONSULTER**
Rémunération	**NOUS CONSULTER**
Frais de gestion	**NOUS CONSULTER**

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont régis par l'article D. 221-111-1 du code monétaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un Compte-Titres ou d'un PEA/PEA-PME	**GRATUIT**
Transfert de Compte-Titres Ordinaire avec changement de propriétaire	
• Par compte	**214,55 €**
• Par ligne (au-delà de 5 lignes)	**14,20 €**
• Maxi par compte au-delà de 5 lignes	**453,20 €**
Transfert de Compte-Titres Ordinaire sans changement de propriétaire	
• Par compte	**257,50 €**
• Par ligne (au-delà de 5 lignes)	**17,10 €**
• Maxi par compte au-delà de 5 lignes	**543,85 €**
Transfert de PEA/PEA-PME	
• Par ligne	**15,00 €**
• Maximum	**150,00 €**

Bon à savoir ! En cas de transfert du plan d'un organisme vers un autre, les frais de garde prélevés par le premier organisme au cours de l'année du transfert ne peuvent excéder une part du plafond des droits de garde, proportionnelle à la durée effective de gestion du plan par cet organisme au cours de l'année. Lorsque les frais ont déjà été prélevés et qu'ils excèdent cette part, la différence est restituée au titulaire (art. D 221-111-1 Code monétaire et financier).

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	**19,55 €**
Duplicata et attestations diverses épargne	**19,55 €/édition**
Opposition sur titres ou bons	**74,45 €**
Ordre annulé, non exécuté	**GRATUIT**
Mise en nominatif administré	**GRATUIT**
Mise en nominatif pur	**28,70 €**
Pôle Bourse	**11,10 €/MOIS**
Gestion conseillée (par foyer, par trimestre)	
• 1 contrat	**73,95 €**
• 2 contrats	**61,95 €**
• 3 contrats et +	**49,45 €**
Gestion conseillée (par foyer, par trimestre) Option Titres Vifs	
• 1 contrat	**161,75 €**
• 2 contrats	**135,00 €**
• 3 contrats et +	**113,55 €**
Mandats de gestion	**NOUS CONSULTER**
Frais de transfert valeurs étrangères	**49,35 €**
Remboursement impôt étranger	**34,55 €/LIGNE MAXIMUM 138,00 €**
Remboursement titres vifs	**5,65 €**
Opération de gré à gré (forfait)	**51,50 €**

[1] Contrat souscrit auprès de PREDICA - Voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » P.39.

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	
Frais proportionnels	0,04 %/JOUR DE PORTAGE

Ordres de bourse

Commission sur OPCVM externe (hors droits d'entrée de l'OPC)	35,10 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Ordres de bourse Compte-Titres Ordinaire/PER

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution, quel que soit le canal choisi.

AGENCE				
	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum	Montant maximum
Actions-Obligations (rachat)	1,81 %	10,50 €	22,05 €	–
Valeurs non cotées	1,81 %	10,50 €	–	3 574,50 €
Droits et bons de souscription	1,81 %	GRATUIT	11,00 €	–
Valeurs étrangères	2,62 % + frais étrangers	GRATUIT	39,55 € + frais étrangers	–

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET			
INVEST STORE INITIAL			
	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions-Obligations (rachat)	0,72 %	–	9,05 €
Droits et bons de souscription	0,72 %	–	4,75 €
Valeurs étrangères	0,72 % + frais étrangers	GRATUIT	21,10 € + frais étrangers

INVEST STORE INTÉGRAL			
	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions - Obligations (rachat) - Droits et bons de souscription	Ordres de 0 € à 1 000 € : 0,99 € Ordres > 1 000 € : 0,12 %	–	–
Valeurs étrangères	0,72 % + frais étrangers	GRATUIT	21,10 € + frais étrangers
Warrants	GRATUIT	10,50 €	–
Supplément par ordre passé par téléphone au 097 080 89 76 : 10,20 €			

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions-Obligations (rachat)	1,55 %	8,75 €	19,45 €
Droits et bons de souscription	1,55 %	–	10,00 €
Valeurs étrangères	0,72 % + frais étrangers	GRATUIT	21,10 € + frais étrangers

INVEST STORE INTÉGRAL

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum
Actions - Obligations (rachat) - Droits et bons de souscription	Ordres de 0 € à 1 000 € : 0,99 € Ordres > 1 000 € : 0,12 %	–	–
Valeurs étrangères	0,72 % + frais étrangers	GRATUIT	21,10 € + frais étrangers
Warrants	GRATUIT	10,50 €	–
Supplément par ordre passé par téléphone au 097 080 89 76 : 10,20 €			

Ordres de bourse PEA/PEA-PME[1]

AGENCE		
	Frais proportionnels	Frais fixes
Actions-Obligations	1,20 %	GRATUIT
Valeurs non cotées	1,20 %	GRATUIT
Droits et bons de souscription	1,20 %	GRATUIT
Valeurs étrangères	1,20 %	GRATUIT

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET

INVEST STORE INITIAL

	Frais proportionnels	Frais fixes
Actions-Obligations (rachat)	0,50 %	GRATUIT
Droits et bons de souscription	0,50 %	GRATUIT
Valeurs étrangères	0,50 %	GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

	Frais proportionnels
Actions - Obligations (rachat) Droits et bons de souscription	Ordres < 500 € : 0,48 % Ordres de 500,01 € à 1 000 € : 0,18 % Ordres > 1 000 € : 0,12 %
Valeurs étrangères	0,50 %

[1] Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.
Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.
Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL

	Frais proportionnels	Frais fixes
Actions-Obligations (rachat)	1,20 %	GRATUIT
Droits et bons de souscription	1,20 %	GRATUIT
Valeurs étrangères	1,20 %	GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL

	Frais proportionnels
Actions-Obligations (rachat) Droits et bons de souscription	Ordres < 500 € : 0,48 % Ordres de 500,01 € à 1 000 € : 0,18 % Ordres > 1 000 € : 0,12 %
Valeurs étrangères	0,50 %

Le métal

Type de commission	Montant	Type de facturation
ACHATS		
Commission proportionnelle	3,20 %	Opération
Minimum	45,00 €	Opération
Effigie	5,00 €	Unité
VENTES		
Commission proportionnelle	3,20 %	Opération
Minimum	45,00 €	Opération
Réédition Bulletin Essai	192,90 €	Bulletin
Retour pièces NB (≤ 3 kg)	110,85 €	Opération
Retour pièces NB (> 3 kg)	Devis	Opération
CONSERVATION		
Commission proportionnelle Achat	3,20 %	Opération
Minimum Achat	45,00 €	Opération
Commission proportionnelle Vente	3,20 %	Opération
Minimum Vente	45,00 €	Opération
Récupération physique (≤ 3 kg)	110,85 €	Opération
Récupération physique (> 3 kg)	Devis	Opération
CONDITIONNEMENTS		
Sac scellé	15,25 €	Sac
Ecrin individuel pour Lingot	15,25 €	Ecrin
EXPERTISES		
Pièces	2,70 €	Pièce et catégorie
Minimum	14,30 €	Pièce et catégorie
Frais d'envoi (≤ 3 kg)	110,85 €	Opération
Frais d'envoi (> 3 kg)	Devis	Opération
Bulletin d'essai	192,90 €	Bulletin
AUTRES		
Refonte avec recherche de titre	224,95 €	Opération
Demande de lingot 999.9	90,65 €	Demande
Opérations manuelles sur personnes physiques ou personnes morales	Forfait 15,00 € + commission proportionnelle de 3,20 % avec un minimum de 45,00 €	Opération

Les Droits de garde

Calculés sur le montant du portefeuille au 31/12
Maximum de facturation par compte : 521,60 €

Pour les détenteurs d'Invest Store Integral	EXONÉRATION

PAR AN	
Commissions fixes par Compte-Titres	
Compte-Titres Ordinaire/PER	32,65 €
Compte-Titres ne détenant que des parts sociales et DUO	GRATUIT

Commissions par ligne au porteur Compte-Titres Ordinaire/PER		
	Commissions proportionnelles	Commissions fixes par ligne
Valeurs Crédit Agricole (valeurs Amundi)	0,083 %	3,40 €
Autres valeurs	0,44 %	5,15 €
Or	1,17 %	5,15 €
Actions Crédit Agricole S.A., DUO libre 3 ans et parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs étrangères	0,56 %	5,15 €
Commissions par ligne au nominatif Compte-Titres Ordinaire/PER		
Autres valeurs que Crédit Agricole	0,56 %	5,15 €

Commissions par ligne au porteur PEA/PEA-PME[1]		
	Commissions proportionnelles	Commissions fixes par ligne
Valeurs Crédit Agricole (valeurs Amundi)	0,083 %	3,40 €
Autres valeurs / Valeurs étrangères	0,40 %	5,00 €
Actions Crédit Agricole S.A. et parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Commissions par ligne au nominatif PEA/PEA-PME		
Autres valeurs que Crédit Agricole	0,40 %	5,00 €

[1] Limités à 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés (1) si elle est réalisée par voie dématérialisée, et à 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE.
Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres (2) non cotés.
Les opérations relatives aux titres (3) qui ne sont pas réalisées sur une plateforme de négociation ne donnent pas lieu à prélèvement d'autres frais que les droits d'entrée prélevés lors de la souscription. Si aucun frais de souscription n'est perçu, ou s'ils sont acquis au fonds, le gestionnaire du plan peut prélever une commission de souscription respectant les plafonds.

Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les mineurs

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black (10-17 ans)* • La cotisation de la carte Mastercard Mozaïc Black inclut les frais de la présente rubrique « Offres pour les Jeunes » suivants : - retraits d'espèces par carte au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale, - retraits d'espèces par carte en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - retraits d'espèces par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement, - paiements par carte en euro dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), - paiements par carte en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE).	**GRATUITE JUSQU'À 17 ANS (inclus) PUIS 25,00 €/AN À PARTIR DE 18 ANS[1]**
Carte Mozaïc de retrait (10-17 ans)	**15,30 €/AN**

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard Mozaïc	**27,75 €/AN**
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard Globe Trotter	**2,00 €/MOIS**

Paiement et retrait par carte pour les 18-30 ans

Hors Mastercard Mozaïc Black et hors offres groupées de services Essentiel et Premium pour les 18-30 ans (inclus) - Cf pages 14-15-16.

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[2] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)[3]	**GRATUIT**
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)[3] • Frais **2 % DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,30 €** • Frais de conversion monétaire[4]	
Autres paiements par carte[5] • Frais **2 % DU MONTANT DU PAIEMENT + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,30 €** • Frais de conversion monétaire[4]	

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro[2] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)[2] (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'une autre banque
Carte Cirrus Mozaïc de retrait	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Mastercard Mozaïc Black	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Mastercard Mozaïc	**GRATUIT**	**GRATUIT**

Autres cartes => cf. tableau p.10

* La carte Mozaic Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).

[1] Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit les 18 ans du porteur.

[2] Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021).

[3] EEE : Espace Economique Européen (voir p.41).

[4] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

[5] Opérations de paiement hors champ d'application du du règlement européen 2021/1230 du 14 juillet 2021.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

• Frais fixes	4,05 €/RETRAIT
• Frais proportionnels au montant du paiement	1,75 %
• Frais de conversion monétaire[1]	

Autres retraits par carte[2]

• Frais fixes	4,05 €/RETRAIT
• Frais proportionnels au montant du paiement	1,75 %
• Frais de conversion monétaire[1]	

Autre opération sur moyen de paiement

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (jusqu'à 25 ans inclus)	EXONÉRATION

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient de tarifs spécifiques sur les cotisations des Offres Essentiel et Premium présentées en pages 14,15 et 16.
Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.

	ESSENTIEL	PREMIUM	PRESTIGE
18 - 25 ans	3,00 €/MOIS	5,00 €/MOIS	19,00 €/MOIS [3]
26 - 30 ans	6,00 €/MOIS	9, 00 €/MOIS	26,60 €/MOIS [4]

Offre qui n'est plus commercialisée

Offre Globe Trotter entre 18 et 30 ans inclus (voir p.20)	2,00 €/MOIS

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Droits de garde (Jusqu'à 25 ans)	GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans[5]	NOUS CONSULTER

Crédits et Découverts

Autorisation de découvert	
• Montant	NOUS CONSULTER
• Taux débiteur préférentiel	NOUS CONSULTER
Prêt Permis à un euro par jour (jusqu'à 25 ans) **Prêt étudiant**	NOUS CONSULTER
Good Loc	NOUS CONSULTER

[1] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.credit-agricole.fr/ca-nmp
[2] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14 juillet 2021.
[3] Offre prestige 18-25 ans : - 50 % sur le tarif initial de 38,00 €
[4] Offre prestige 26-30 ans : - 30 % sur le tarif initial de 38,00 €
[5] Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'April. S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE. Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par Axéria Prévoyance (pour la garantie frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives et assurance bagages) et Solucia PJ (pour la garantie assistance juridique).
NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

Opérations à l'étranger

Dates de valeur

Règlement euro provenant de l'étranger	J
Opération change au comptant	J + 2 ouvrés
Transfert sur l'étranger	J
Remise de chèque en crédit immédiat sauf bonne fin	Au cas par cas selon pays

Chèque (Frais de port éventuels)

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin	78,00 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	98,00 €
Chèque de banque en devises	
• Frais d'émission	18,15 €
• Commission de transfert de fonds sur la contre-valeur	
≤ 50 000 €	26,50 €
> 50 000 €	39,50 €
Chèque émis en euro et remis à l'encaissement à l'étranger	
• ≤ 50 000 €	78,00 €
• > 50 000 €	98,00 €

Autres Opérations

Frais de tenue de compte en devises	18,15 €/MOIS
Frais de port Union Européenne	30,90 €
Frais de port autres zones	46,35 €
Frais courriers spécifiques (en recommandé)	18,15 €
Frais d'intervention, retour de fonds	À partir de 11,50 €
Frais chèque impayé	180,25 €
Frais banque étrangère, suite à intervention le cas échéant	Selon barème banque étrangère
Confirmation par mail de transfert SWIFT émis, avis de sort flux, coordonnées incomplètes, message complémentaire à banque tierce	11,50 €
Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et les paiements par carte	Voir p.9 et 10

Assurances et Prévoyance

Devis en ligne sur www.credit-agricole.fr/ca-nmp ou au 098 098 18 18 (appel non surtaxé)

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	NOUS CONSULTER
L'assurance des accidents de la vie	NOUS CONSULTER
L'assurance dépendance : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance décès : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	NOUS CONSULTER
L'assurance obsèques • Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré • Contrat d'assistance	NOUS CONSULTER

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	NOUS CONSULTER
L'assurance multirisque habitation	NOUS CONSULTER
L'assurance garantie locative	NOUS CONSULTER
L'assurance deux roues	NOUS CONSULTER
L'assurance tous mobiles	NOUS CONSULTER

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	NOUS CONSULTER

Assurance Emprunteur NOUS CONSULTER

Offres hors commercialisation

SécuriCOMPTE[1] vol 1 (souscrit avant le 17/11/2009)	3,10 €/MOIS
SécuriCOMPTE[1] vol 2 (souscrit entre le 17/11/2009 et le 31/12/2012)	2,45 €/MOIS

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels: **SécuriCOMPTE Plus[1]**	2,00 €/MOIS	4,20 €/MOIS
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance **: SécuriWEB**	1,25 €/MOIS	2,50 €/MOIS

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) **souscrit jusqu'au 31/12/2016**

Prix	Tranches de découvert
1,35 €/MOIS	<= 300 €
2,00 €/MOIS	de 301 € à 2 000 €
3,00 €/MOIS	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) **souscrit à partir du 01/01/2017**

Prix	Tranches de découvert
1,35 €/MOIS	<= 500 €
2,00 €/MOIS	de 501 € à 2 000 €
3,00 €/MOIS	> 2 000 € Plafond d'indemnisation : 3 000 €/SINISTRE/AN

[1] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Succession

Frais facturés pour les successions ouvertes jusqu'au **12 novembre 2025.**

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	0,94 % DES AVOIRS AVEC UN MINIMUM DE 55,00 € ET UN MAXIMUM DE 620,00 €
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	81,20 €/AN

Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès (y compris les comptes ouverts au nom du défunt pour un usage professionnel).

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du **13 novembre 2025[1].**

Mineurs		GRATUIT
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[2]	Succession non complexe[3]	GRATUIT
	Succession complexe[3]	1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850,00 €

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs**.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

Transfert de Comptes Titres vers une autre banque, suite à un décès	75,60 €

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

2 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

3 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes : - en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du
défunt et leurs descendants.

- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

Autres Services

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée	**GRATUIT**
Étude Patrimoniale Banque Privée	**NOUS CONSULTER**

Protection des particuliers

• **La télésurveillance**[1]	**NOUS CONSULTER**
• **La téléassistance à domicile**[2]	**NOUS CONSULTER**
• **La téléassistance mobile**[2]	**NOUS CONSULTER**

♦ Sécurisation numérique

Mon Sécuricoffre+ : un coffre-fort numérique permettant de récupérer et de classer automatiquement des documents et de les partager en toute sécurité.	
• **5 GO de stockage**[3-4]	**3,00 €/MOIS**
• **50 GO de stockage**[3]	**5,00 €/MOIS**

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique) • Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	**48,00 €/AN**
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	**38,08 €/AN**
Merci pour l'info Premium (version numérique) • Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	**18,00 €/AN**
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	**38,08 €/AN**
Merci pour l'info Essentiel (version numérique) • Accès au service « Les experts de Merci pour l'info » 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	**12,00 €/AN**
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	**38,08 €/AN**

[1] Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

[2] Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792.

[3] Conditions en vigueur au 02/06/2025.

[4] Offre réservée aux clients des Caisses Régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.

Magazines (suite) Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 €/AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n°/an +1 hors série/an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 €/AN
Régal (Abonnement de 6 n°/an+ 2 hors série/an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 €/AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an+ 1 hors série/an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 €/AN
Détours en France (Abonnement de 8 n°/an + 3 hors série, précédé de 2 n° offerts)	49,80 €/AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	19,90 €/AN
Parents (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)	18,90 €/AN

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40

APPEL NON SURTAXE

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales
Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 444 953 830 (HYPERLINK «http://www.orias.fr»www.orias.fr).

Les contrats sont souscrits auprès des entreprises suivantes, régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 :

PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 445 445 425 euros. Entreprise régie par le Code des assurance - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS. Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.
Les contrats d'assurance dommages

PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris
Les contrats d'assurance vie, décès et assurance dépendance.
Les contrats Financement Obsèques (contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam).
Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation.

CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.
Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE.

Le PER est assuré par **CAAR** - Crédit Agricole Assurances Retraite - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire régi par le code des assurances Siège social 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculee au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numero 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS.
Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance déces », « Vers l'Autonomie Assistance », « Assistance Obsèques » et « Assurance Dommages ».

APRIL INTERNATIONAL Care France - S.A.S. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (HYPERLINK « http://www.orias.fr »www.orias.fr).
Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans.
Produit conçu et géré par APRIL International Care France et assuré par **Groupama Gan Vie** (garantie frais de santé), **Chubb Européen Group SE** (pour les garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locatives, assurance bagages, incident et interruption de séjour et assistance juridique) NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.

PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris. (pour la garantie assistance juridique). NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.
Les prestations d'assistance des contrats « Assistance Obsèques ».

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenue(s) entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire.
Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).

Cartographie des zones européennes

Pays de la zone Euro *

Pays de l'Union Européenne (U.E.)

Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)

Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

Résoudre un litige

Une insatisfaction, un désaccord ?

Mieux vous servir et améliorer la qualité de nos services sont nos priorités. Pour cela, plusieurs interlocuteurs sont à votre écoute :

L'AGENCE : Votre réclamation peut être formulée auprès de votre conseiller ou du directeur de votre agence.

LE SERVICE CLIENTS : Vous pouvez vous adresser au Service Clients.

✓ En vous connectant sur votre espace personnel Crédit Agricole En Ligne
✓ Par le formulaire en ligne
✓ Par e-mail : serviceclient@ca-nmp.fr
✓ Par courrier : Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées – Service Clients - 160 Av Marcel UNAL 82000 Montauban

Nous nous engageons à vous informer de la prise en charge de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum après l'envoi de votre réclamation.

Si la réclamation porte sur les services de paiement, nous nous engageons, conformément à la règlementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

Cas particuliers : En cas de litige non résolu, si la réclamation porte sur un contrat d'assurance (hors commercialisation) vous pouvez contacter la Compagnie d'assurance concernée : https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact).

• Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès, adressez-vous à : Predica Relation et Service clients - 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15

• Pour un contrat d'assurance Dommages (auto, habitation et autres), santé, adressez-vous à : Pacifica Service Consommateurs - 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr

Vous pouvez solliciter l'intervention du Médiateur du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite.

LA MEDIATION

Pour tout litige non résolu, vous pouvez contacter gratuitement le Médiateur deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite

✓ **LE MEDIATEUR BANCAIRE :** (pour les produits et services bancaires – Particuliers et Professionnels hors Personne Morale)
Monsieur Xavier de Kergommeaux - Médiateur de la consommation - 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS
ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

✓ **LE MEDIATEUR DE L'ASSURANCE :** Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis la commercialisation)
La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
www.mediation-assurance.org

✓ **LE MEDIATEUR DE L'AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS «AMF» :** Pour tout litige relatif à la commercialisation de produits financiers, gestion de portefeuille, transmission et réception d'ordres de bourse, tenue de compte titres : M. le Médiateur AMF – Autorité des marchés financiers, 17 place de la bourse – 75082 Paris Cedex 02 - www.amf-france.org

✓ **LE MEDIATEUR DU CREDIT POUR LES CLIENTS PROFESSIONNELS, AGRICULTEURS, ENTREPRISES :** En cas de refus ou de dénonciation de financement ou de garantie :
https://mediateur-credit.banque-france.fr

MA BANQUE D'OÙ JE VEUX QUAND JE VEUX

@ VOTRE ESPACE BANQUE EN LIGNE

Consultez librement et gratuitement[1] vos comptes, gérez-les à distance en temps réel, en toute sécurité. Accédez aux opérations de bourse : coût selon l'offre Invest Store retenue. Nous consulter : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

098 098 18 18 (numéro non surtaxé)*

Votre banque par téléphone : consultez le solde de vos comptes et le détail de vos opérations débit et crédit sur Filservice, effectuez directement vos opérations de bourse, vos oppositions carte ou souscrivez vos assurances et vos crédits.
Accès libre sans abonnement[1].

VOTRE AGENCE

Vous pouvez joindre votre agence pendant ses horaires d'ouverture (n° sur votre relevé de comptes, sur l'application Ma Banque ou sur www.credit-agricole.fr/ca-nmp). Accès libre sans abonnement[1].

VOS APPLICATIONS SMARTPHONE ET TABLETTE
Ma Banque
Paiement Mobile

Avec ses deux applications Ma Banque[2] et Paiement Mobile[3], le Crédit Agricole vous propose un concentré de services, comme le paiement WERO en ligne et avec votre Smartphone. Disponibles gratuitement sur App Store, Google Play.
Accès libre sans abonnement[1].

Contactez le

098 098 18 18*

pour :
Consulter vos comptes,
Joindre notre service Assurance et Crédit à la consommation,
Joindre nos services Bourse en Ligne,
Déclarer vos oppositions ou dysfonctionnements sur vos moyens de paiements.

Contactez le

0 800 810 812 Service & appel gratuits

Disponible 24h/24
pour déclarer un sinistre Automobile et Habitation.

* Appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur. Disponible 24h/24

[1] Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès, précisé pour rappel :
- Internet : coût selon fournisseur d'accès.
- Filservice au 098 098 18 18 : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
- Appel à l'agence : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
- Ma Banque : coût variable selon l'opérateur.

[2] Ma Banque : téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.
[3] Paiement Mobile : téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole, d'un abonnement service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal compatible avec accès Internet. Application non disponible sur tablettes, Windows phone, BlackBerry, Kindle. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.

Document informatif à vocation non-publicitaire

10/2026 - Réf. F12000 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01T0AZ.

GÉREZ VOS COMPTES AUSSI VITE QUE VOS STORIES

VOS SERVICES BANCAIRES OÙ VOUS VOULEZ, QUAND VOUS VOULEZ. TÉLÉCHARGEZ L'APP MA BANQUE.

NORD MIDI-PYRÉNÉES

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargement et accès gratuit à l'application Ma Banque (hors coût de communication selon opérateur). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse Régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Crédit photo : Yann Stofer. 07/25

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N°d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

ADDENDUM
À partir du 29 avril 2026

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires En vigueur à partir du 29 avril 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 1er mars 2026. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29 avril 2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que leur prix.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	24,00 €/AN	

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus). Cf page 34 de la plaquette tarifaire du 1er mars 2026.

Offre Prestige

Gestion du compte	38,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention[1] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle* (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent, classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte[3]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	

* Services uniquement disponibles pour les nouvelles souscriptions des offres Prestige ou Premium ou Essentiel jusqu'au 30/06/2026.

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

[2] Sauf gratuité imposée par la loi.

[3] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro[1] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	38,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces en euro[1] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[2]	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[3]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre +* (50 Go)	

Offre Premium

Gestion du compte	16,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention[4] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle* (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent, classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an[5]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[6]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	

* Services uniquement disponibles pour les nouvelles souscriptions des offres Prestige ou Premium ou Essentiel jusqu'au 30/06/2026..

[1] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

[3] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

[4] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

[5] Au-delà des 10 virements inclus, se référer à la page 12 de la plaquette tarifaire en vigueur au 1er Mars 2026 pour la tarification des virements NON SEPA.

[6] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'émission d'un chèque de banque : 2/an	16,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	
Retrait d'espèces en euro[2] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[2] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	
Paiement par carte[1]	
En euro[2] dans un pays de l'EEE	
En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements/an[3]	
Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Premium de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[4]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium	
• Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +* (5 Go)	

Offre Essentiel

Gestion du compte	10,00 €/MOIS DONT 1,00 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention[5] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle* (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	

* Services uniquement disponibles pour les nouvelles souscriptions des offres Prestige ou Premium ou Essentiel jusqu'au 30/06/2026.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

[3] Au delà des 10 paiements par carte inclus, se référer à la page 12 de la plaquette tarifaire en vigueur au 1er Mars 2026 pour la tarification des paiements par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.

[4] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

[5] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	10,00 €/MOIS DONT 1,00 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent, classique ou instantané)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[1]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
Retrait d'espèces par carte[2]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	
Retrait d'espèces en euro[3] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro[3] ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[2]	
En euro[3] dans un pays de l'EEE	
Pour les clients âgés entre 18 et 30 ans (inclus), sont inclus dans l'offre Essentiel de manière illimitée les frais suivants : Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement et paiement par carte en devises dans ou hors pays de l'EEE.	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus[4]	
Merci pour l'info	
• Accès au service de renseignements « Allô Expert Merci pour l'info» 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre +* (5 Go)	

Offre Eko

(Nouvelle offre commercialisée depuis le 29 avril 2026. Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30 septembre 2026).

* Services uniquement disponibles pour les nouvelles souscriptions des offres Prestige ou Premium ou Essentiel jusqu'au 30/06/2026.

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.

[2] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

[3] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

[4] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (suite)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et / ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5€/MOIS en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	GRATUIT
Paiement par carte[1]	
En euro[2] dans un pays de l'EEE	GRATUIT
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	EN OPTION 1 € / MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros[2] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros[2] ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits / mois	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 4ÉME RETRAIT / MOIS
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte / vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION 1 € / MOIS

[1] Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre.
[2] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n°2021/1230).

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard EKO » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	**2,00 €/MOIS**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

Bon à savoir !

L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko by CA se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko by CA est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 €/CHÈQUE
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 €/CHÈQUE

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

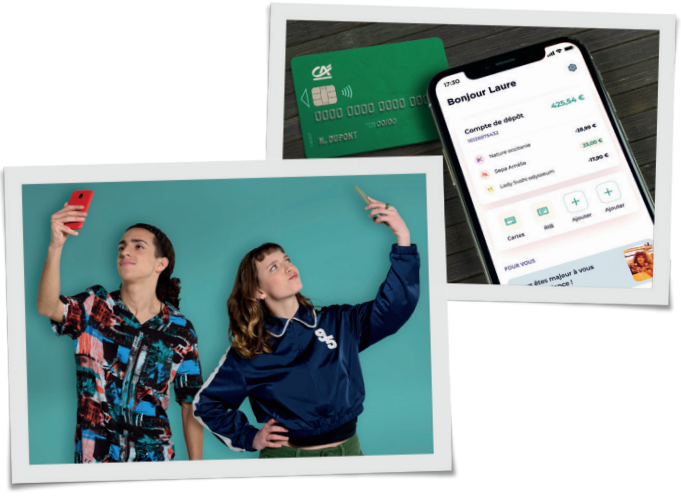

GÉREZ VOS COMPTES AUSSI VITE QUE VOS STORIES

VOS SERVICES BANCAIRES OÙ VOUS VOULEZ, QUAND VOUS VOULEZ. TÉLÉCHARGEZ L'APP MA BANQUE.

NORD MIDI-PYRÉNÉES

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargement et accès gratuit à l'application Ma Banque (hors coût de communication selon opérateur). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse Régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Crédit photo : Yann Stofer. 07/25

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N°d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

ADDENDUM
À partir du 25 juin 2026

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 29 avril 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 29 avril 2026. Cette date correspond à la date « en vigueur au 1er mars 2026 » indiquée sur la plaquette (modèle 2026) à laquelle s'adosse l'addendum. Il comprend les modifications liées à la commercialisation de l'Offre Eko à partir du 29 avril 2026 et de l'arrêt de la commercialisation de l'Offre Eko by CA à compter de ce même jour. Il comprend également les évolutions liées aux offres groupées de services Essentiel, Premium et Prestige ainsi que de leur prix.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

Carte de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	24,00 €/AN	

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans (inclus) et 26-30 ans (inclus). Cf page 34 de la plaquette tarifaire du 1er mars 2026.

Offre Prestige

Gestion du compte	38,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention[1] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent, classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[2]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
Retrait d'espèces par carte[3]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	

[1] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[2] Sauf gratuité imposée par la loi.
[3] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	38,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces en euro ou en devises[1], dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale[2]	
Paiement par carte[3]	
En euro ou en devises[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[4]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon Sécuricoffre + (50 Go)	

Offre Premium

Gestion du compte	16,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention[5] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent, classique ou instantané)	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an[6]	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[7]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	

[1] Hors frais de conversion monétaire.
[2] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.
[3] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[4] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[5] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
[6] Au-delà des 10 virements inclus, se référer à la page 12 de la plaquette tarifaire en vigueur au 1er Mars 2026 pour la tarification des virements NON SEPA.
[7] Sauf gratuité imposée par la loi.

Offre Premium (suite)

Frais d'émission d'un chèque de banque : 2/an	16,00 €/MOIS DONT 4,50 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises[2] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale[3]	
Paiement par carte[4]	
En euro ou en devises[2], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Premium[5]	
Cotisation à une offre d'assurance des achats à distance : SécuriWEB Premium	
Merci pour l'info Premium • Accès illimité au service de renseignements « Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre + (5 Go)	

Offre Essentiel

Gestion du compte	10,00 €/MOIS DONT 1,00 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
Commission d'intervention[6] : 1/an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	

[1] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[2] Hors frais de conversion monétaire.
[3] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.
[4] Avec vos cartes de paiement (physique et virtuelle) incluses dans l'offre. Chaque carte bénéficie de ces forfaits.
[5] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.
[6] Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser, par compte bancaire, un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	10,00 €/MOIS DONT 1,00 €/MOIS CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCE
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent, classique ou instantané)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA[1]	
Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
Retrait d'espèces par carte[2]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Nord Midi-Pyrénées	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en euro ou en devises[3] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces de dépannage dans les agences de la Caisse Régionale[4]	
Paiement par carte[2]	
En euro ou en devises[3], dans et hors d'un pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus[5]	
Merci pour l'info • Accès au service de renseignements « Allô Expert Merci pour l'info» 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon Sécuricoffre + (5 Go)	

Offre Eko

(Nouvelle offre commercialisée depuis le 29 avril 2026. Offre uniquement souscriptible pour les nouveaux clients et les clients non détenteurs d'une offre groupée de services jusqu'au 30 septembre 2026).

[1] Sauf gratuité imposée par la loi.
[2] Avec la carte de paiement physique incluse dans l'offre.
[3] Hors frais de conversion monétaire.
[4] Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'une carte de retrait d'espèce en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole.
[5] Selon la loi, votre Caisse Régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de négligence grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse Régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Offre Eko (suite)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virements externes	GRATUIT
Tenue de compte	GRATUIT
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et / ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). Facturation de 5€/MOIS en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit physique (carte de paiement à autorisation systématique) « Eko Mastercard »	EN OPTION 1 € / MOIS (cotisation carte)
Paiement avec la carte virtuelle et la carte physique en option	
En euro ou en devises[1], dans et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retrait avec la carte physique en option	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel	GRATUIT
Retrait d'espèces en euro ou en devises[1], en France, dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits / mois	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT / MOIS
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte / vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION 1 € / MOIS

[1] Hors frais de conversion monétaire.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Eko by CA (offre commercialisée jusqu'au 29/04/2026)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) « Mastercard EKO » (cotisation carte)	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	**2,00 €/MOIS**
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIP) SEPA	
Délivrance d'un chéquier (sur demande)	
Retrait d'espèces par carte[1]	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits/an	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits/an	

Bon à savoir !

L'offre Eko by CA n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko by CA ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko by CA se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko by CA est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 30,00 €/CHÈQUE
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 50,00 €/CHÈQUE

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko by CA sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire et de souscription d'une autorisation de découvert. En cas de résiliation de l'offre Eko by CA, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

[1] Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

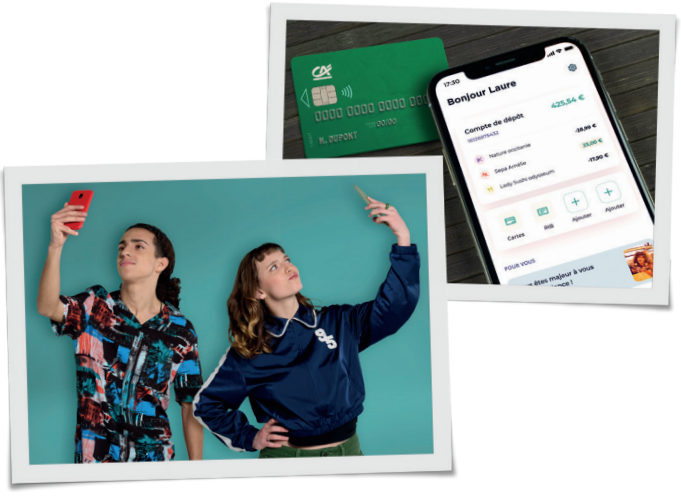

GÉREZ VOS COMPTES AUSSI VITE QUE VOS STORIES

VOS SERVICES BANCAIRES OÙ VOUS VOULEZ, QUAND VOUS VOULEZ. TÉLÉCHARGEZ L'APP MA BANQUE.

NORD MIDI-PYRÉNÉES

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargement et accès gratuit à l'application Ma Banque (hors coût de communication selon opérateur). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse Régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Crédit photo : Yann Stofer. 07/25

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N°d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

ADDENDUM
À partir du 5/10/2026

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires
En vigueur à partir du 5 octobre 2026

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 1er mars 2026. **Cette date correspond à la date « En vigueur au 1er mars 2026 » indiquée sur la plaquette (modèle 2026) à laquelle s'adosse l'addendum.**

Il comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier.

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026[1].

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000 €	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÈGLEMENTATION[2]**

Bon à savoir !

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs**.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

[1] Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

[2] Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

Document informatif à vocation non-publicitaire

10/2026 - Réf. F12000 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.